

Communiqué de presse – Bobigny, le 3 décembre 2020

Le Département de la Seine-Saint-Denis verse plus de 6 millions d'euros d'aides aux structures du territoire

Stéphane Troussel, Président du Département de la Seine-Saint-Denis, et Pierre Laporte, Vice-président chargé de la Solidarité, se sont rendus jeudi 3 décembre chez EPISOL au Bourget dans le cadre du déploiement du Plan de rebond solidaire et écologique du Département. Cette épicerie solidaire, qui ouvrira d'ici janvier 2021, fait partie des 257 projets soutenus par le Département afin de faire face à la crise et de s'adapter aux enjeux d'avenir.

Le Département de la Seine-Saint-Denis a voté le 8 juillet 2020 un Plan de rebond solidaire et écologique exceptionnel afin de limiter les effets de la crise et de participer à la relance du territoire. Ce Plan a déjà permis de mener des actions de lutte contre la fracture numérique, pour la prévention des impayés de loyers, de verser des aides pour les autoentrepreneurs, des primes pour le secteur médico-social... et va maintenant se décliner par le vote de subventions aux acteurs et actrices de la Seine-Saint-Denis. Ainsi, 6,4 millions d'euros d'aides directes seront versées d'ici la fin de l'année aux structures du territoire qui agissent dans les domaines des solidarités, de la santé, de la culture, du sport, de l'économie sociale et solidaire, de la transition numérique et écologique et de l'éducation. Au total, ce sont 257 projets issus de 218 structures qui seront soutenus via des subventions allant de 1 000 à 100 000 euros.

Faire face à l'urgence et préparer l'avenir

L'objectif poursuivi est double, puisqu'il s'agit à la fois de répondre à l'urgence et de préparer l'avenir. Le Plan de rebond permet ainsi en premier lieu d'apporter près de 1,3 millions d'euros d'aides à 95 structures qui connaissent des difficultés budgétaires ou de trésorerie importantes du fait de la crise, afin de sécuriser leur intervention dans la période qui s'ouvre. Une aide particulièrement importante par exemple pour les clubs sportifs, associations culturelles et artistiques ou encore les structures dédiées à l'insertion, dont les mois passés et les confinements ont parfois gravement remis en cause la survie.

Mais il s'agit aussi de voir plus loin, en mobilisant 5,1 millions d'euros pour aider les structures de la Seine-Saint-Denis à opérer une transformation rapide face aux enjeux d'avenir. Les enjeux sanitaires tout d'abord, qui peuvent nécessiter des changements dans la relation aux

publics, avec le besoin de s'équiper numériquement ou d'adapter ses locaux. Des enjeux de société ensuite, que la crise a rendu d'autant plus prégnants, et qui doivent conduire à faire plus en termes de solidarité, d'innovation sociale, d'inclusion et de résilience écologique.

Le Plan de rebond du Département contribue ainsi à développer les filières du « care », de la construction durable, du numérique, de l'innovation sociale ou encore de l'aide alimentaire et de l'alimentation durable. C'est dans ce cadre que le Département de la Seine-Saint-Denis soutient la création d'EPISOL à hauteur de 15 000 euros. Cette épicerie solidaire qui ouvrira d'ici janvier 2021 au Bourget fait partie des 6 projets d'épiceries solidaires soutenus par le Département. L'aide du Département permet ainsi le développement d'un réseau d'épiceries solidaires quasi-inexistant avant la crise, et alors que cette dernière a fait exploser les besoins d'aide alimentaire en Seine-Saint-Denis.

« Nous avons souhaité agir vite et fort pour venir en aide à de très nombreuses structures de la Seine-Saint-Denis qui sont au service des habitantes et habitants et que la crise est venue menacer. Mais, au-delà de l'urgence, nous voulons aussi faire de cette période une véritable opportunité de transformation pour de nombreuses structures, au service des enjeux de solidarité, d'innovation sociale, d'inclusion ou encore de résilience écologique que cette crise a rendu encore plus prégnants. »

Stéphane TROUSSEL, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

Exemples de projets soutenus

Construire solidaire

Créée en 2016 et implantée à Romainville, Construire Solidaire réunit de nombreux acteurs locaux qui portent des projets de construction durable et solidaire. Cette coopérative d'intérêt collectif souhaite désormais créer un nouveau pôle du Réemploi et de la Réutilisation Bois / Terre / Paille.

Aide du Département : 100 000 euros

MAAD 93

Le MAAD93, réseau des Musiques Actuelles en Seine-Saint-Denis, propose un nouveau projet fédérateur et mobile à travers le département. Des engins roulants, véritables scènes mobiles fonctionnant à l'énergie solaire sillonneront le département pour aller à la rencontre des publics en s'installant dans des paysages et espaces insolites.

Aide du Département : 80 000 euros

MaMaMa

Créée en mai 2020 pour répondre à l'urgence de la crise, l'association MaMaMa implantée à Saint-Denis souhaite développer le premier Tiers-lieu solidaire et écologique, pensé par et pour les femmes

: la MaMa. Un lieu inclusif et participatif, où l'on peut obtenir de l'aide alimentaire, jardiner, se former aux métiers de l'alimentation, se reposer, faire garder ses enfants et prendre soin de leur santé, se divertir, faire des rencontres, apprendre de nouvelles langues et être accompagnée sur le chemin de l'émancipation. En allant au-delà de l'aide alimentaire, le projet ouvre également un espace d'action collective, avec un incubateur de projets reliés à ces objectifs, pour les bénéficiaires, les bénévoles et les partenaires.

Aide du Département : 40 000 euros

La Plage

Avec son projet de « Bus santé », l'association La Plage, implantée à Bobigny, souhaite aller au-devant des populations en situation de grande vulnérabilité et éloignées du soin sur le territoire afin de répondre à leurs besoins de soins primaires et les accompagner vers le système de droit commun.

Aide du Département : 26 000 euros

Cercle des Nageurs Noiséens

Le Cercle des nageurs Noiséens développe un projet pour l'utilisation des outils numériques en milieu aquatique pour favoriser l'apprentissage dans un environnement bruyant et parfois désécurisant. A l'aide de plusieurs outils (casques à conduction osseuse, caméra immergée, retour vidéo), le club de Noisy-le Grand permet ainsi d'améliorer non seulement la qualité de l'apprentissage mais également la rapidité d'acquisition, y compris pour des personnes en situation de handicap tels que les autistes, les non-voyants ou encore les enfants présentant une aquaphobie

Aide du Département : 8000 euros

Petit TroCoeur Nocéen

Le Petit TroCoeur souhaite développer sa recyclerie à Neuilly-sur-Marne autour d'un espace de partage, d'un bar anti gaspillage et d'une boutique valorisant le réemploi ainsi que des ateliers couture, cuisine et réparations pour sensibiliser les habitants et créer des emplois en insertion.

Aide du Département : 7000 euros

Pépins production

L'association Pépins production, située à Pantin, œuvre au développement de la filière végétale locale et responsable par la formation professionnelle, l'animation du réseau des pépinières de quartier et le projet pilote à l'Ecole du Compostage à Pantin.

Aide du Département : 25 000 euros

Contact presse

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Grégoire Larrieu – glarrieu@seinesaintdenis.fr – 06 35 84 13 82